Saint-Alphonse-Rodriguez
Votre monde en pleine nature

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez adopte son budget pour l'année 2026

Saint-Alphonse-Rodriguez – le 18 décembre 2025 – Le Conseil de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a adopté, lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2025, son budget pour l'exercice financier 2026 totalisant 10 M $.

Ce budget, équilibré et responsable, reflète la volonté de l'administration de répondre aux besoins des citoyens tout en assurant une saine gestion des finances publiques.

Le Conseil a dû composer avec une pression financière qui échappe au contrôle des municipalités, notamment avec des quotes-parts régionales plus élevées et des coûts croissants pour les services essentiels.

Le nouveau rôle d'évaluation foncière entraîne une hausse importante de la valeur des propriétés, ce qui modifie l'assiette fiscale municipale. La hausse moyenne des propriétés sur le territoire de la municipalité est de 31,2 %. Pour limiter l'impact sur les citoyens, la Municipalité a réduit son taux de taxation afin d'éviter une explosion du compte de taxes et maintenir l'équilibre budgétaire. Le Conseil a établi le taux de la taxe foncière à 0,461 par tranche de 100 $ comparativement à 0,586 en 2025. Pour une maison moyenne desservie dont l'évaluation se chiffre à 491 000 $, cela représente une augmentation de 108 $, soit une hausse de 2,8 %.

Des stratégies de responsabilité et d'atténuation ont été adoptées afin de maintenir la hausse du compte de taxes au niveau de l'inflation. La Municipalité a notamment pris la décision de se prévaloir du taux de taxation varié en créant deux nouvelles sous-catégories, soit les immeubles de six logements et plus et les résidences de tourisme et l'hébergement touristique. Cela a permis de diversifier les sources de revenus en dehors de la taxe foncière générale.

Plan triennal d'immobilisations (PTI)

Le Plan triennal d'immobilisations (PTI) pour les trois prochaines années prévoit des investissements de 8,7 millions de dollars. Ce plan stratégique constitue une feuille de route essentielle pour le développement et l'entretien des infrastructures. La majorité des projets concerne la réfection des infrastructures routières, l'entretien et l'amélioration des bâtiments municipaux, le développement des parcs et la mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égout. Pour cela, elle mise sur un examen accru de l'endettement ainsi que la recherche de subventions pour alléger la charge fiscale à long terme.

« L'adoption de ce budget reflète notre engagement envers une gestion responsable et transparente des finances publiques prenant en compte la capacité de payer des citoyens. Ainsi, nous assurons la pérennité des services municipaux tout en investissant de façon responsable dans nos infrastructures. Le Conseil souhaite maintenir cette ligne directrice pour la durée de son mandat », souligne le maire, Charles-André Pagé.

-30-

Source : Anick Beauvais
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
communications@munsar.ca
450 883-2264, poste 7441